

Crèche Pic et Plume
40 allée des Allobroges
74320 SEVRIER
04 50 52 41 65
06 63 15 84 79
picetplume@sevrier.fr



PROJET D'ETABLISSEMENT

Sevrier, modifié en janvier 2026

Le Maire, Bruno Lyonnaz



PROJET D'ACCUEIL	4
I. LA CRECHE « PIC ET PLUME »	4
II. CAPACITE ET TYPES D'ACCUEIL PROPOSES	5
Nombre d'enfants accueillis	5
Type d'accueil	5
a. Accueil régulier	5
b. Accueil occasionnel	5
c. Accueil d'urgence	5
Arrivées et départs	6
Fermetures annuelles	6
III. L'EQUIPE PROFESSIONNELLE	6
Le personnel	6
a. Missions de la Directrice et de la Directrice Adjointe	6
b. Missions de la Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et de l'Accompagnant Santé	7
c. Missions de l'Educatrice de Jeunes Enfants	7
d. Missions des Auxiliaires de Puériculture	7
e. Missions des Assistantes Petite Enfance	7
f. Missions de l'Agent Technique	8
Le travail d'équipe	8
Les formations	8
PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	10
I. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	10
Situation et spécificité géographique	10
Eléments démographiques	10
Eléments socio-économiques	10
a. Déplacements	10
b. Logements	10
c. Activités professionnelles ou retraités	11
d. Environnement de la famille	11
e. Les différents modes d'accueil	11
Eléments caractéristiques de notre territoire	12
a. SIBRA	12
b. Vélo	12
c. Autopartage	12
d. Covoiturage	12
e. Attractivité du territoire	13
II. INTEGRATION DE LA CRECHE DANS L'ENVIRONNEMENT	13
Mixité sociale	13
L'accompagnement à la parentalité	13
L'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	14
III. MODALITES DE RELATIONS PARTENARIALES	14
IV. NOTRE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	15
Démarches de développement durable	15
a. Dans le domaine de l'alimentation	15
b. Dans le domaine du bâtiment	16

c.	Concernant le mobilier.....	16
d.	Concernant les consommables.....	16
e.	Dans la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage.....	16
f.	L'usage des espaces extérieurs, le lien à la nature et la préservation de la biodiversité	17
	Actions d'implication et de formation des équipes, de sensibilisation des familles, et critères de choix des partenaires	17
	PROJET EDUCATIF	18
I.	DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DEVELOPPEMENT, LE BIEN-ETRE ET L'EVEIL DES ENFANTS	18
1.	La familiarisation.....	18
3.	Les émotions.....	19
4.	Positionnement professionnel.....	19
II.	APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	19
1.	L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation	20
2.	Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation	21
a.	L'observation.....	21
b.	La motricité libre	21
c.	L'éveil sensoriel.....	22
d.	Le jeu libre - les ateliers d'éveil.....	22
3.	Construction entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, une relation en confiance en clarté.....	22
a.	La référence	23
b.	Un travail de co-éducation	23
c.	Soutien à la parentalité.....	23
d.	Travail de non-jugement.....	24
4.	Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l'avenir.....	24
a.	Les rituels.....	24
b.	Les limites.....	25
5.	L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre 25	
a.	Nos ateliers d'éveil	25
b.	L'interculturalité	26
6.	La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants	26
7.	La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance	26
8.	Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil	27
9.	Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bien-traitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants 28	
10.	Des professionnelles qualifiées et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité	28

PROJET D'ACCUEIL

I. La crèche « Pic et Plume »

La crèche halte-garderie a été créée en 1981 par l'association « familles rurales » en collaboration avec la commune de Sevrier pour répondre aux besoins de garde d'enfants sevriolains.

Au fil du temps le nombre d'enfants accueillis augmente, soit 26 à la journée. En 2002 la crèche devient municipale. Elle emménage au 1985 route d'Albertville à Sevrier. Elle porte le nom de « *Calinou* ».

En 2013, la crèche s'agrandit, elle s'appelle maintenant « *Pic et Plume* » et accueille 33 enfants répartis en deux groupes d'âges, ce qui représente une cinquantaine de familles.

En novembre 2018, la crèche emménage au 2545 route d'Albertville dans une structure en préfabriqués à cause de travaux dans l'environnement proche de la précédente adresse.

La crèche a déménagé en mars 2023 dans d'autres bâtiments modulaires au 40 allée des allobroges en attendant la construction d'une nouvelle crèche prévue en mai 2026 qui accueillera 5 enfants supplémentaires.

- **Identité :** Crèche " PIC ET PLUME "
40 allée des Allobroges
74 320 SEVRIER
Téléphone : 04.50.52.41.65
Portable : 06.63.15.84.79
Email : picetplume@sevrier.fr
- **Collectivité Territoriale :** Commune de Sevrier sous l'autorité du Maire, Monsieur Bruno Lyonnaz.
- **Siège Social :** 2 000 route d'Albertville
74 320 SEVRIER
Téléphone : 04.50.19.01.10
- **Assurance :** SMACL
141 avenue Salvador Allendé
79031 NIORT Cedex 9
Assuren 49574K Police RC 01 et PJ 01
- **Financement :** Caisse d'Allocation Familiale
- **Fonctionnement :** Prestations de Service Unique comprenant la fourniture des repas et des couches

II. Capacité et types d'accueil proposés

Nombre d'enfants accueillis

33 enfants de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, avant la fermeture estivale de la crèche, avec capacité d'accueil en surnombre.

Type d'accueil

La crèche Pic et Plume propose un accueil collectif du lundi au vendredi.

a. Accueil régulier

L'accueil régulier consiste à accueillir l'enfant selon le même planning toute l'année.

La place de chaque enfant est réservée jusqu'à la fin du contrat. Ce contrat de réservation d'heures de présence engage les parents de la date d'entrée de l'enfant jusqu'au 31 juillet.

Le contrat constitue un engagement ferme pour les parents, qui s'obligent à payer le nombre d'heures réservées, indépendamment du nombre d'heures réellement consommées, excepté exonérations spécifiques précisées dans la partie « Déductions possibles sur le forfait mensuel » du règlement de fonctionnement.

Le contrat d'accueil peut être révisé en cours d'année.

En cas d'accueil d'un enfant en résidence alternée, un contrat d'accueil est établi pour chacun des parents en fonction de la nouvelle situation familiale. En effet, en cas de famille recomposée, les ressources et le nombre d'enfant du nouveau conjoint sont à prendre en compte.

b. Accueil occasionnel

Il se prévoit en fonction des places disponibles dans la structure.

L'accueil occasionnel correspond aux besoins exprimés par les familles qui ne confient pas régulièrement leurs enfants ou qui ont besoin de quelques heures exceptionnelles.

Pour permettre d'établir le planning d'accueil, l'équipe de direction propose aux familles intéressées par ce type d'accueil les places éventuellement disponibles. Si la famille est intéressée, elle confirme la réservation des heures proposées par mail. Les heures facturées correspondent aux heures réalisées, excepté en cas d'absence non prévenue 48 heures à l'avance. Dans ce cas, la journée sera facturée.

c. Accueil d'urgence

Deux places sont réservées pour accueillir les familles demandeuses d'asile et deux places pour des familles en grande précarité sociale et/ou économique. La crèche peut accueillir également des enfants en cas d'urgence, comme l'hospitalisation d'un des parents par exemple, mais dans le respect du taux d'encadrement en vigueur. Les heures facturées correspondent aux heures réalisées.

Arrivées et départs

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30.

Pour favoriser l'accueil des enfants dans de bonnes conditions, les enfants doivent, dans la mesure du possible, arriver avant 9h30 et partir de préférence après 16h.

Fermetures annuelles

- 1 semaine pendant les vacances de la Toussaint
- 1 semaine entre Noël et Nouvel an
- 1 semaine pendant les vacances de printemps
- Le vendredi de l'ascension
- 3 semaines l'été
- 3 journées pédagogiques : le jour de la rentrée suite aux vacances d'été et de Noël et une pendant les vacances scolaires de février

Les dates exactes de fermeture sont précisées en début d'année et affichées à l'accueil.

La structure est fermée les jours fériés.

III. L'équipe professionnelle

« Les établissements et services d'une capacité supérieure à dix places s'assurent, compte tenu du nombre, de l'âge et des besoins des enfants qu'ils accueillent et de leur projet éducatif et social, du concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, notamment dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel » *Article R.2324-38 du CSP.*

Le personnel

La direction de la structure est assurée par une infirmière puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Elles peuvent être amenées à aider les professionnelles de terrain ponctuellement (prise de repas par exemple) ou assurer un remplacement d'une professionnelle en congé, en maladie ou en formation.

L'équipe auprès des enfants est composée de professionnelles diplômées et qualifiées : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes petite enfance. L'équipe compte également un agent technique qui s'occupe de la confection des repas, de l'entretien du linge et des locaux ainsi que d'un élève en apprentissage d'auxiliaire de puériculture.

a. Missions de la Directrice et de la Directrice Adjointe

La directrice ou l'adjointe :

- Assure l'encadrement, l'animation et la coordination de l'équipe,
- Garantit la mise en œuvre du projet d'établissement,
- Assure la gestion des aspects administratifs, financiers, organisationnels et logistiques de la structure,
- Accueille, oriente et favorise la relation avec les enfants et leurs familles.

En l'absence de la directrice :

La directrice adjointe prend la responsabilité de la structure pour toutes les décisions d'organisation urgentes.

En cas d'absence de la directrice et de l'adjointe :

L'éducatrice de jeunes enfants assure la continuité de direction. En son absence, ce sont les auxiliaires de puériculture qui assurent la continuité de direction.

b. Missions de la Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI) et de l'Accompagnant Santé

Un Référent Santé et Accueil Inclusif intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. Il travaille en collaboration avec les professionnels mentionnés à l'article R. 2324 40, les professionnels du service départemental de la protection maternelle et infantile mentionné à l'article L.2112 1 et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Le référent santé accueil inclusif (RSAI) :

- Accompagne la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'adaptation, au bien-être, au développement des enfants dans le respect de leurs besoins au sein de l'EAJE ou auprès d'un assistant maternel,
- Participe à l'inclusion des enfants présentant un handicap ou une affection chronique ou un problème de santé temporaire,
- Apporte un éclairage et un accompagnement de l'équipe en charge de l'encadrement régulier de l'enfant dans le lieu où il est accueilli, grâce aux protocoles en général, aux protocoles d'accueil individualisé (PAI),
- Il est attentif au développement de l'enfant, il est au service d'un repérage précoce des troubles de développement ou encore de l'enfant en danger ou en risque de l'être,
- Accompagne les familles dans le développement de leur parentalité et apporte des informations utiles en matière de santé (étapes du développement de l'enfant, allaitement, diversification alimentaire, motricité, écrans, etc.). Il peut les orienter vers un professionnel adapté pour répondre à un besoin identifié.

L'accompagnant santé :

- Accompagne les directeurs et les équipes à : l'application des protocoles médicaux et de soins, l'accueil de l'enfant porteur de handicap, l'application des PAI, le repérage précoce des troubles du développement, la création d'actions de promotion de la santé,
- Fait le lien avec les professionnels de santé qui suivent l'enfant,
- Relai les préconisations du RSAI,
- Oriente vers le RSAI si nécessaire.

c. Missions de l'Educatrice de Jeunes Enfants

L'éducateur de jeunes enfants s'identifie comme référent pédagogique de la structure. Dans une dynamique d'éveil, d'éducation, de prévention, d'animation et de communication, il est chargé d'accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur, de favoriser leur éveil (sensoriel, intellectuel, affectif et artistique) et leur autonomie pour une socialisation adaptée, dans un environnement sécurisant et stable. L'éducateur de jeunes enfants inscrit son travail dans un souci de sécurité matérielle et affective nécessaire à l'équilibre et au bien-être de l'enfant.

d. Missions des Auxiliaires de Puériculture

L'auxiliaire de puériculture accueille et accompagne l'enfant dans son quotidien afin de contribuer à son bien-être physique et affectif. Il veille à son bon développement dans le cadre du projet éducatif de la crèche en lien avec l'équipe et la famille de l'enfant.

e. Missions des Assistantes Petite Enfance

L'assistant d'accueil de la petite enfance organise et effectue l'accueil et les activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de l'établissement en lien avec l'équipe et les familles. Il accompagne le jeune enfant dans son quotidien : accueil, repas, changes, sommeil, jeux, départ.

f. Missions de l'Agent Technique

L'agent technique de la petite enfance est polyvalent. Il exerce ses fonctions en restauration collective, en entretien des locaux, des équipements et du matériel et en lingerie sous le contrôle du responsable de l'établissement. Il est pleinement intégré à l'équipe et, à ce titre, concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Le travail d'équipe

Des réunions hebdomadaires de 30 minutes sont organisées dans chaque section. Les professionnelles échangent autour du fonctionnement et de l'organisation des journées, mais aussi des enfants et de leurs parents afin d'assurer un travail de qualité. En accord avec la direction, les professionnelles peuvent demander une réunion en fin de journée après l'accueil des enfants pour échanger plus en profondeur sur différents sujets.

L'équipe bénéficie de 5 Analyses des Pratiques Professionnelles dans l'année animées par un intervenant extérieur. Elles permettent de discuter autour de difficultés rencontrées afin d'harmoniser les attitudes professionnelles.

La communication est essentielle dans une équipe. Nous privilégions une communication orale. Elle est appuyée de différents supports écrits : cahier de transmissions, comptes rendus, e-mails...

L'équipe de direction sert de relai entre les différents services de la mairie, les intervenants extérieurs (CAF, PMI...) et l'équipe de la crèche. Les éducatrices de jeunes enfants sont les relais d'informations entre l'équipe de direction et l'équipe de terrain.

Les formations

La municipalité permet chaque année aux agents de faire la demande de formations professionnelles. Elles permettent d'acquérir de nouvelles connaissances afin d'ajuster les pratiques professionnelles : connaissances sur le développement du jeune enfant et ses relations avec le monde qui l'entoure, sur la parentalité et les évolutions familiales, sociétales et environnementales, sur le travail d'équipe...

Trois journées pédagogiques sont également organisées en interne : une en début d'année civile, une en février et une dernière à la rentrée en août. Le choix se détermine en fonction des demandes des professionnelles : Communication Gestuelle Associée à la Parole, portage, recyclage sur la Prévention Sécurité Incendie et sur le certificat du Sauveteur Secourisme au Travail...

Depuis 2025, nous avons la chance d'être formées par Philippe Duval, psychologue, co-fondateur et directeur de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik autour de « recherches-actions » basées sur la commission des 1000 premiers jours de l'enfant. L'IPE est une association qui œuvre depuis maintenant 15 ans à offrir une formation de qualité aux toutes dernières recherches existantes en matière d'attachement, de cognition et d'éducation. Cet institut a été créé par Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, entre autres, et l'un des pères d'une formidable théorie de l'attachement et de la sécurisation affective, qu'il ancre dans les relations précoces mère-enfant. Pour lui, les systèmes d'accueil du jeune enfant doivent être les premiers relais de cette proximité, en vue d'un meilleur développement des tout-petits, à court et long terme.

Les professionnelles de la crèche ont été formées à la « familiarisation » et cette année à la Libre Exploration Educative. L'évolution de nos pratiques professionnelles permettront un meilleur accompagnement du jeune enfant et sa famille.

Pour valoriser et transmettre ses connaissances et compétences, l'équipe accueille des étudiants en formation Petite Enfance (Accompagnement Soins et Services à la Personne, Service Aux Personnes et Aux Territoires, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Auxiliaire de Puériculture, Educateur de Jeunes Enfants, Infirmière Puéricultrice) tout au long de l'année. La crèche a l'opportunité d'accueillir également des élèves en contrat d'apprentissage. Ils sont suivis par une Educatrice de Jeunes Enfants formée en tant que maître d'apprentissage et par les professionnelles sur le terrain. Cet accompagnement permet ainsi un échange de savoirs et de valeurs éducatives.

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

I. Le contexte environnemental

Situation et spécificité géographique

Sevrier est une commune de Haute-Savoie, située sur les bords du Lac d'Annecy. Commune très touristique en été, elle est également fréquentée en hiver par sa position : à proximité des stations de sports d'hiver et sur la voie d'accès aux stations de ski de la Maurienne, de la Tarentaise, du Beaufortin et du Val d'Arly.

Le territoire de la Commune s'étend entre deux barrières naturelles : les rivages du lac d'Annecy et la forêt du Semnoz. Une seule grande voie de circulation traverse la commune du Nord, côté Annecy, au Sud, côté Albertville. Ce tronçon routier entraîne donc une circulation difficile, notamment lors du trafic pendulaire.

La voie verte traverse également la totalité du territoire de la commune.

Eléments démographiques

(Source des chiffres de 2022 : INSEE au 01/01/2025)

La population totale de Sevrier au 1^{er} janvier 2022 est de 4 324 habitants. Elle est en augmentation.

Les indicateurs chiffrés de l'INSEE montrent que la population de Sevrier, par tranche d'âge, évolue : le nombre d'habitants entre 0 et 44 ans diminue tandis que le nombre de personnes entre 45 et +75 ans augmente. La commune a une population plutôt vieillissante, avec environ un tiers des habitants de la commune en retraite.

Eléments socio-économiques

(Source des chiffres de 2022 : INSEE au 01/01/2025)

a. Déplacements

La commune est située aux portes d'Annecy et de son agglomération, lieux où se trouvent la plupart des entreprises, bureaux et administrations ainsi que les établissements scolaires secondaires. Aussi, les déplacements domicile/travail ont principalement le même axe : du Sud au Nord, en direction d'Annecy et inversement le soir. Aussi, les temps de déplacement s'allongent progressivement.

Pour les déplacements professionnels, 81% des actifs travaillent dans une commune autre que la commune de résidence 80.3% empruntent la route (voiture, camion, fourgonnette, 2 roues motorisées) et 4% en transport en commun et 5.8% en vélo (y compris à assistance électrique).

b. Logements

Sevrier est une commune résidentielle : 53.4% de logement sont des maisons et plus de la majorité des habitants sont propriétaires (64.4%). Cependant, comme dans tout le département de la Haute-Savoie, le coût du logement demeure très important. Aussi même avec un niveau de vie plutôt élevé, dans la majorité des couples, les deux adultes travaillent.

La commune est aussi tournée vers le tourisme avec près de 18.5 % des logements destinés à la résidence secondaire.

c. Activités professionnelles ou retraités

Les emplois par catégories socioprofessionnelles se répartissent comme suit :

- 6.5% : artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 15.9 % : cadres et professions intellectuelles supérieures
- 8.2 % : professions intermédiaires
- 9.5 % : employés
- 5.9 % : ouvriers
- 0 % : agriculteurs
- 12,3% : sans activité professionnelle

Et 31.7% de la population totale de Sevrier sont des retraités.

d. Environnement de la famille

Situation matrimoniale

1 816 personnes vivent en couples mariés, ils étaient 1 845 en 2010. Les ménages PACSÉS compte 251 personnes et 359 vivent en union libre. 218 habitants de Sevrier sont divorcés, 171 sont veufs ou veuves et enfin 675 habitants de 15 ans ou plus sont célibataires.

Structure familiale

Le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans habitant à Sevrier est de 1 871. Parmi les familles, 261 ont un seul enfant, 223 ont deux enfants, 68 familles avec trois enfants, 14 ont quatre enfants ou plus, enfin 725 familles n'ont pas d'enfants de moins de 25 ans.

Le nombre de femmes élevant seules leurs enfants à Sevrier est de 121 et 30 pères sont dans la même situation. Les familles recomposées sont 44, ce qui représente 3 % des familles habitant à Sevrier.

Evolution démographique

Sur les dix dernières années, le nombre moyen de naissances à Sevrier est de 41 naissances par an. Le nombre de décès, sur la même période, est de 30 décès annuel. La population de Sevrier profite donc d'un excédent naturel moyen de 11 nouveaux habitants par an.

e. Les différents modes d'accueil

Capacité d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal en 2025 :

- Pour la Petite Enfance :
 - Crèche d'un agrément 33 places
 - 2 micro-crèches de 12 places chacune
 - 4 assistantes maternelles pour 15 places
- Pour l'Enfance :
Pour l'année 2025/2026 :
 - Groupe Henri Gour de Sevrier : 315 élèves (185 en élémentaire et 130 en maternelle)

128 enfants de maternelle inscrits au restaurant scolaire et 81 inscrits en périscolaire

185 enfants d'élémentaire inscrits au restaurant scolaire et 110 inscrits en périscolaire

- Pour l'Enseignement Supérieur :
ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy).

Eléments caractéristiques de notre territoire

Compte tenu de la situation de la commune, entre lac et montagne avec une seule voie de desserte, et le nombre croissant de la population active, les temps de déplacement sont allongés.

a. SIBRA

Cependant, la SIBRA (Société Intercommunale des Bus de la Région d'Annecy), qui coordonne et produit le transport pour le compte du Grand Annecy, a pour objectifs majeurs de développer l'offre de transport collectif et sa fréquentation, d'assurer un service de qualité, et de faire évoluer le réseau pour anticiper les évolutions de l'agglomération. Pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs de la rive gauche du lac, la SIBRA a développé son réseau de bus et propose différentes lignes, pérennes ou saisonnières, qui desservent la commune de Sevrier.

b. Vélo

Par ailleurs, Sevrier accueille la Voie Verte du Lac d'Annecy sur son territoire. Elle traverse la commune du Nord au Sud et permet des déplacements aisés vers Saint-Jorioz ou Annecy. Des travaux d'agrandissement de la voie piétonne le long de la voie verte sont en cours.

Gérée et entretenue par le SILA, la voie verte offre aux cyclistes, aux pratiquants de rollers, aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux piétons (uniquement sur les accotements), un itinéraire en site propre de près de 33 km, avec des points de vue magnifiques sur le lac et les montagnes environnantes. La piste bidirectionnelle reprend l'emplacement de l'ancienne voie ferrée Annecy - Sevrier - Saint-Jorioz - Duingt - Doussard - Giez - Faverges - Marlens - Ugine - Albertville.

c. Autopartage

La coopérative Citiz Alpes Loire développe encore un peu plus son offre d'autopartage autour du Lac d'Annecy en lançant depuis début novembre une nouvelle station située sur notre commune de Sevrier, devant la mairie. Cette opération s'intègre dans le cadre d'un partenariat pour dynamiser les solutions de mobilité douce entre la communauté d'agglomération du Grand Annecy, la commune de Sevrier et la coopérative Citiz. Un véhicule Renault ZOE électrique de dernière génération (catégorie M) avec 390 km d'autonomie et un équipement adapté à l'hiver vous attend sur une place réservée Citiz avec sa borne de rechargement rapide.

d. Covoiturage

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a lancé une expérimentation de stop organisé, en partenariat avec les communes de la rive Gauche du Lac d'Annecy entre Annecy et Faverges sur la RD 1508. Plus spontané que le covoiturage, l'autostop organisé ou amélioré permet d'attendre un conducteur ou de récupérer un passager sur des arrêts prédéfinis et sécurisés. Une fois inscrit, il suffit de récupérer un kit piéton/conducteur (brassard pour le stoppeur et vignette pour l'automobiliste) gratuitement en mairie puis se rendre sur les points d'arrêts dédiés.

e. Attractivité du territoire

Sevrier a une configuration telle que plusieurs hameaux se succèdent le long de la RD 1508 sans qu'il y ait de véritable centre de village, habituellement lieu de vie et de rencontre des habitants.

La commune bénéficie d'un cadre de vie très agréable, entre le lac et la montagne. Cette diversité de paysage rassemblée en un même endroit permet une pluralité d'activités sportives et de loisirs, notamment au sein des différentes associations. Le tissu associatif est d'ailleurs très développé à Sevrier avec la déclaration de ~~56~~ 58 associations, communales ou intercommunales, ouvertes au public. La voie verte est également un atout pour la pratique de certains sports : vélo, rollers, course.

Cependant, on constate que les adolescents trouvent plus de centre d'intérêt dans les communes voisines, à Saint-Jorioz : lieu d'implantation du collège, et ensuite à Annecy avec le lycée.

II. Intégration de la crèche dans l'environnement

Mixité sociale

Il existe des modalités prévues pour faciliter et garantir l'accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés sociales et professionnelles et/ou qui sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du RSA.

Les élus municipaux ont choisi d'instaurer des critères d'attribution de places aux familles selon un système de points. Les familles en grande précarité acquièrent des points supplémentaires.

Comme noté dans le règlement de fonctionnement, des places d'urgence et occasionnelles sont vacantes et peuvent être attribuées aux familles dans le besoin.

Depuis la rentrée 2022, nous travaillons en lien avec la PMI et les assistantes sociales de secteur. Nous réservons 1 place d'accueil pour 2 enfants de familles demandeuses d'asile. Nous permettons ainsi à ces familles de pouvoir se libérer du temps pour leurs démarches administratives et de les soutenir dans leur rôle de parents. Cela permet également aux enfants de bénéficier de temps de socialisation et d'être accompagnés vers un rythme de vie plus stable (alimentation, sommeil, jeux...).

L'accompagnement à la parentalité

La crèche permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle en proposant un accueil régulier et occasionnel en fonction du nombre de places disponibles.

La directrice propose de recevoir chaque nouvelle famille individuellement afin de faire connaissance, d'échanger sur l'environnement de l'enfant prêt à être accueilli (grossesse, accouchement, période post-natale, soutien éventuel de la famille proche ...) et d'éclaircir si besoin certains points du règlement de fonctionnement de la crèche. C'est aussi l'occasion pour les parents de visiter la crèche et de rencontrer les professionnelles qui vont s'occuper de leur enfant. Ce premier contact permet de récolter des informations importantes qui permettront à l'équipe de la crèche un meilleur accompagnement de l'enfant et sa famille.

En 2025, les professionnelles ont été formées à la « familiarisation » qu'elles ont pu mettre en place à la rentrée dernière et qu'elles mettront en place tous les ans avec les nouvelles familles inscrites. Cette méthode permet aux professionnelles de la crèche de s'adapter à chaque famille et chaque enfant. La familiarisation offre aux parents de prendre le temps qu'ils jugeront nécessaire pour connaître le fonctionnement de la crèche et les pratiques des professionnelles. Les parents, ainsi en confiance, pourront choisir le moment de leur première séparation d'avec leur enfant. Ce lien de confiance créé, l'enfant pourra ainsi évoluer sereinement à la crèche parmi d'autres personnes d'attachement en se sentant en sécurité affective.

L'équipe propose aux familles une réunion « de rentrée » début octobre afin de discuter autour des pratiques professionnelles : pédagogie, événements de l'année...

Pic et Plume accompagne chaque parent dans sa mission éducative tout au long de l'accueil de son enfant notamment à travers les transmissions quotidiennes dans un souci d'assurer un suivi maison/crèche et de renforcer notre travail de co-éducation. La crèche propose d'autres moyens de communication afin d'assurer le soutien à la parentalité : lieu d'affichages à l'entrée de la structure, e-mails, tables rondes, disponibilité et prise de rendez-vous avec la direction, aide à la réorientation vers des services spécialisés...

Nous avons à cœur de proposer des projets qui permettent d'intégrer les parents dans la crèche de leur enfant. Pour cela nous leur proposons de venir chanter, danser, jouer d'un instrument de musique ou tout autres « savoir-faire » qu'ils aimeraient partager avec nous, leur enfant et les autres enfants de la crèche. Nous leur proposons aussi de venir partager des ateliers parents-enfants-professionnelles à Noël ainsi que 2 portes ouvertes durant l'année où ils peuvent jouer avec leur enfant avec les jeux de la crèche. Les parents sont également invités à venir assister à l'atelier d'éveil musical proposé par notre intervenante Fabiana. Ces moments permettent ainsi de renforcer les liens parents-professionnelles dans l'intérêt du bien-être de l'enfant.

L'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Il existe des modalités particulières d'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière :

- L'établissement est de plain-pied et facilite donc l'accès aux enfants porteurs de handicaps moteurs,
- Les locaux sont également adaptés : taille des portes, hauteurs des lits et des lavabos pour se laver les mains...,
- Chaque professionnelle est formée à l'accompagnement de l'enfant porteur de handicap ou peut demander à suivre une formation,
- Partenariats avec la PMI, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées...,
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) rédigé entre la famille et la RSAI en accord avec le médecin traitant de l'enfant. Le PAI est dans un deuxième temps expliqué à l'ensemble de l'équipe qui accompagne l'enfant et présent dans le classeur de section pour pouvoir s'y référer à tout moment.

Il existe également des modalités d'accueil des parents en situation de handicap : accueil individualisé, aménagement des locaux, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

L'enfant ou le parent en situation de handicap acquièrent des points supplémentaires dans l'attribution des places à la crèche.

III. Modalités de relations partenariales

Le projet social de la crèche s'inscrit dans une dynamique territoriale et partenariale. L'établissement travaille en partenariat institutionnel et financier avec :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Le CAPEJ (Commission d'Accompagnement Partenariale Enfance et Jeunesse) – branche de la CAF - nous a soutenu financièrement pour notre projet avec l'IPE sur la familiarisation.
- La PMI (Protection Maternelle Infantile)
- La mairie
- Les services sociaux du département

Également, la crèche participe à la vie sociale du quartier par le biais de l'école, de la bibliothèque municipale et par la réalisation d'un projet intergénérationnel.

Un projet partenarial appelé « classe passerelle » avec l'école maternelle de la commune propose un accueil des futurs écoliers, une fois par an au mois de juin. Ce projet permet aux enfants de passer une petite matinée

dans une classe avec un enseignant pour un temps de transition entre la Petite Enfance et l'Enfance. De plus, l'organisation d'un futur accueil d'enfants présentant des besoins spécifiques peuvent s'anticiper en amont.

Un échange est réalisé avec la bibliothèque municipale. Un système de prêt de livres mensuel est mis en place, en fonction des thèmes abordés par l'équipe éducative. Une fois par mois, un groupe de grands accompagnés par des professionnelles, rejoint la bibliothèque pour assister à un temps de lecture animé par une conteuse et pour découvrir d'autres livres. Cette dernière vient également une fois par mois à la crèche pour raconter ses histoires. Ces échanges permettent ainsi un accès à la culture littéraire pour tous.

Enfin, un projet intergénérationnel a vu le jour en 2016. L'objectif principal est de favoriser la création de liens sociaux entre les jeunes enfants et les aînés de la ville de Sevrier. Ainsi, les personnes âgées de la commune sont sollicitées pour participer à des rencontres intergénérationnelles, plusieurs fois par semaine à la crèche. Elles deviennent alors « papis-mamies » conteuses, chanteuses, décoratrices ou jardinières. Elles accompagnent aussi les professionnelles et les enfants par petits groupes pour des sorties extérieures : balades, bibliothèque ...

IV. Notre démarche en faveur du développement durable

Démarches de développement durable

a. Dans le domaine de l'alimentation

Depuis septembre 2025, nous travaillons en lien avec le restaurant scolaire de la commune sur la confection de repas en circuit court. C'est le cuisinier de l'école qui confectionne les repas pour les enfants de la crèche.

Depuis de nombreuses années, la commune fait le choix de s'approvisionner auprès de fournisseurs et producteurs locaux. Les menus sont ensuite composés de manière à jouer sur la fréquence d'apparition des produits et les grammages recommandés en fonction de l'âge et du type d'aliment. Ces recommandations sont issues du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) qui a pour mission d'améliorer l'équilibre nutritionnelle des repas servis en collectivités et ainsi lutter contre l'obésité. 3 types de repas sont élaborés pour la crèche : « bébé », « moyen » et « grand » au plus près des besoins nutritionnels et morphologiques des enfants en fonction des âges.

Tous les 3 mois, la crèche subit un contrôle au niveau de l'alimentation, du matériel de cuisine et de la qualité de l'eau par le laboratoire LIDAL. Le LIDAL est le laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires pour tous les producteurs, transformateurs et distributeurs soucieux de concilier sécurité sanitaire et proximité en Pays de Savoie. C'est un outil collectif au service de la chaîne alimentaire locale et de la protection des ressources en eau.

La loi EGALIM (loi issue des Etat Généraux de l'ALIMENTATION du 30 octobre 2018) est de garantir l'accès à une alimentation plus saine, sûre, durable et pour tous. La mise en place de cette loi concerne les Etablissement de Jeunes Enfants (EAJE). Depuis 2025, la crèche travaille ainsi sur la limitation du gaspillage alimentaire en fournissant les effectifs les plus précis possibles au cuisinier de l'école qui adapte ainsi ses quantités. D'autre part, nous n'utilisons plus d'ustensiles en plastique (paille, touillette ...) au quotidien et également, pendant nos moments de fêtes avec les familles. Les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique sont éliminés et remplacés par du verre ou la porcelaine.

b. Dans le domaine du bâtiment

Nous sommes actuellement dans des bâtiments modulaires. Cependant, pour la construction de la nouvelle crèche, nous travaillons en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie) sur la rénovation d'un bâtiment. Les différents acteurs sont sensibilisés à l'utilisation de matériaux écologiques et durables (panneaux solaires, géothermie, déminéralisation...). Le cabinet d'architectes retenu pour les travaux, « Forall Studio », est « éco-responsable ». Leur devise est « réemployer plutôt que jeter, réhabiliter plutôt que démolir, “bio ou géosourcer” plutôt que tout bétonner ! ». Ils vont en effet utiliser du bois de la forêt communale, notamment du bois scholyté, dans une optique économique et pédagogique, ainsi que du chanvre et de la paille. Il n'y aura pas de climatiseurs mais des systèmes de ventilations nocturnes pour rafraîchir les différentes salles l'été.

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant un public sensible, notamment les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Le contrôle de la qualité de l'air est devenu une priorité car il a un impact direct sur la santé. Depuis 2025, la crèche a mis en place un protocole de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) en contrôlant, entre autres, les moyens d'ouverture sur l'extérieur de toutes les pièces accueillant les enfants pour aérer. Nous prenons également des mesures directes de la concentration en CO2 dans ces pièces ainsi que de la température et du taux d'humidité. Un travail sur les produits ménagers utilisés et sur le matériel pédagogique achetés est également mené afin de réduire au maximum des microparticules dans l'air et sur les surfaces en contact avec les enfants.

c. Concernant le mobilier

La plupart de nos fournisseurs, comme Mathou et Haba, font partie du « NF Environnement ». C'est une certification qui s'appuie sur 5 exigences : durabilité, environnement, qualité, santé et sécurité à chaque étape du cycle de vie du produit. Le mobilier est « éco-conçu » : la plupart des matières utilisées est issue du recyclable bois et plastique.

d. Concernant les consommables

Produits d'entretien et de nettoyage : tous nos produits d'entretien sont éco labélisés. Nous souhaitons débiter un partenariat avec Label Vie afin d'être accompagnées vers une transition plus écologique.

Produits d'hygiène : Nous utilisons des savons biodégradables fabriqués en France pour le change des enfants. Nous avons également investi dans une nouvelle crème solaire qui est vegan, biodégradable, hypoallergénique et fabriquée en France.

Jeux et jouets : Une partie est achetée chez les fournisseurs cités ci-dessus et donc conçue de façon à préserver l'environnement. Une autre partie est recyclée par les professionnelles avec des matériaux de récupération. Les professionnelles fabriquent elles-mêmes du matériel pour les activités manuelles des enfants comme la colle végétale, la pâte à modeler et la peinture maison.

e. Dans la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage

Nous avons mis en place le tri sélectif avec les services techniques de la commune qui collectent nos déchets. Pour les ordures ménagères, la collecte du Grand Annecy effectue des ramassages 2 à 3 fois dans la semaine.

Pour les denrées alimentaires restantes des repas des enfants, une professionnelle les récupère pour les donner aux poules.

Notre nouveau prestataire de couches, depuis février 2023, garantit des couches jetables conçues en France, sans aucun produit nocif pour l'enfant et l'environnement. Il nous fournit également en savons, crèmes de change, cotons, lingettes...

Avec la création d'un potager dans le futur espace extérieur, nous installerons un compost pour les déchets végétaux et alimentaires.

f. L'usage des espaces extérieurs, le lien à la nature et la préservation de la biodiversité

L'environnement extérieur nous permet de nous promener avec les enfants aux abords du lac d'Annecy et de profiter occasionnellement des jeux publics.

Un projet jardinage/potager est à l'étude pour la nouvelle crèche.

Aujourd'hui, les professionnelles réalisent des projets plantations avec les enfants à l'aide de nos jardinières suspendues. Nous cultivons des fruits, des légumes et des plantes aromatiques que nous prenons plaisir à déguster en atelier culinaire.

Notre projet éducatif est axé sur le lien avec la nature en privilégiant des sorties régulières dans notre jardin. Nous avons d'ailleurs investi dans des combinaisons imperméables pour l'hiver et les jours de pluie afin de passer un maximum de temps à l'extérieur au contact de la nature.

Actions d'implication et de formation des équipes, de sensibilisation des familles, et critères de choix des partenaires

Nous travaillons en collaboration avec des partenaires extérieurs pour sensibiliser à la protection de l'environnement (couches, alimentation, produits d'hygiène et de nettoyage).

Pour l'accueil des familles dans les locaux, nous mettons à leur disposition des sur-chaussures lavables.

Lors des fêtes avec les parents, plusieurs conteneurs qui permettent le recyclage des déchets sont installés.

PROJET EDUCATIF

I. Dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

1. La familiarisation

Suite au rapport de la commission des 1 000 premiers jours de l'enfant présidée par Boris Cyrulnik, il a été mis en avant que les premiers moments de la vie de l'enfant sont une période clef pour son développement, sa santé et celle de l'adulte qui deviendra. En effet, les travaux scientifiques et, aujourd'hui, la neuro-imagerie ont permis d'affirmer que pendant les 1 000 premiers jours de vie de l'enfant, son cerveau est en pleine construction et donc que ces premiers moments en crèche sont fondamentaux dans la poursuite de son développement. Nous avons donc travaillé sur ces premiers instants que vit l'enfant dans la crèche en mettant en place la « familiarisation ». Ce sont les premiers moments où le parent va laisser son enfant seul à la crèche, période cruciale pour le parent, pour l'enfant et pour les professionnelles de la crèche en permettant au parent d'être acteur de la première séparation d'avec son enfant. Elle offre au parent la possibilité de laisser son enfant en toute confiance tout en lui garantissant un lien affectif ininterrompu car c'est lui qui décide le moment de partir. Ce processus est individualisé à chaque famille en fonction de ses caractéristiques qui lui sont propres (sociales, économiques...). Un enfant est une « éponge émotionnelle ». Un parent en confiance avec les professionnelles de la crèche laisse un enfant plus serein, apaisé, lui-même en confiance.

Afin de faciliter cette familiarisation, nous avons mis en place une action consistant à diffuser un film aux nouvelles familles dans lequel les professionnelles accompagnent les enfants durant la journée. En effet, nous partons du constat que les parents ne savent pas ce qu'il se passe à l'intérieur d'une crèche et, leur montrer c'est les informer de ce que leur enfant va vivre hors de chez eux. C'est une première étape pour gagner leur confiance et ainsi leur permettre d'entrer dans le processus de familiarisation en toute simplicité.

2. Une communication bienveillante

Au cœur de notre pratique, nous sommes convaincues que communiquer avec empathie, respect et écoute favorise un travail de qualité. Différents supports comme les réunions d'équipe et l'analyse de la pratique professionnelle nous permettent de garder une bonne harmonie et une bonne cohésion d'équipe dont le bien-être de l'enfant et de sa famille reste l'objectif principal.

De plus, avec les enfants, cette communication apporte une sécurité affective et physique. Pour A. DEROO, elle apporte un cadre protecteur, structurant et physique. Communiquer avec empathie est vital pour l'enfant. Cela lui permet de se rassurer, « d'évoluer dans la joie » pour bien grandir.

D'après F. DOLTO, l'enfant est un « être de langage ». C'est pourquoi il est important de verbaliser à l'enfant le déroulement de la journée, chacun de nos gestes et de mettre des mots sur ses émotions. L'enfant pourra ainsi comprendre ce qu'il se passe autour de lui, afin d'anticiper chaque comportement de la professionnelle et entrer petit à petit lui-même dans le langage.

3. Les émotions

Les émotions sont des manifestations biologiques, des sensations corporelles internes et externes involontaires. Il n'existe donc pas de bonnes ou de mauvaises émotions mais plutôt d'agréables ou de désagréables. Notre enjeu est de sensibiliser les enfants à les reconnaître et à les exprimer pour, non pas les maîtriser ni les gérer, mais pour y faire face et être connecté avec elles afin de les ressentir dans le moment présent.

Le cerveau de l'enfant est immature, il ne vit qu'à travers ses émotions qui sont souvent débordantes et ressenties, comme le dit le pédiatre C. GUEGUEN, comme de véritables « tempêtes ». Nous ne demandons pas à l'enfant de se contrôler ni de s'arrêter car il en est physiologiquement incapable. Nous verbalisons ce que l'enfant ressent lorsqu'il manifeste son émotion, tout en lui apportant une réponse adaptée (« tu es triste, veux-tu un câlin ? » ...)

Pour A. DEROO, les professionnels de la petite enfance sont des « accompagnateurs d'émotions ». En effet, nous nous donnons la mission d'accueillir l'émotion de l'enfant quelle qu'elle soit (tristesse, colère, peur, joie...) avec empathie et bienveillance, sans jugement, même si nous la trouvons disproportionnée ou pensons qu'elle n'a pas lieu d'être.

Enfin, I. FILLIOZAT apporte une précision que nous appliquons chaque jour. Elle nous définit comme des « adultes positifs » : rester toujours dans l'empathie pour pouvoir recueillir chaque émotion de l'enfant afin de les comprendre, les verbaliser et ainsi pouvoir vivre avec.

4. Positionnement professionnel

Pour accompagner au mieux les enfants, les professionnelles sont le plus souvent possible assises au sol, à la hauteur des enfants. Cela permet de veiller à la sécurité physique et affective des enfants en répondant au mieux à leurs besoins. Dans cette position, nous les guidons vers un épanouissement à travers leurs explorations et leurs découvertes. Ainsi, assises au sol, les professionnelles sont positionnées dans l'espace de façon à voir et à être vues de l'enfant : nous sommes un repère stable. L'enfant peut circuler librement dans l'espace et l'explorer en toute sécurité.

La professionnelle est représentée comme « le phare » qui éclaire les coins de la salle de jeux. Les enfants peuvent ainsi les explorer en toute confiance. Si les professionnelles doivent être en action, elles gardent néanmoins un regard qui soutient l'enfant dans ses découvertes. Ce que H. JUNIER appelle une « attention visuelle souriante ». Elle précise que les professionnelles sont des « porte-avions » et les enfants des « avions ». Ces derniers savent qu'à tout moment, ils peuvent « atterrir » se ressourcer en cas de « danger » pour finalement repartir plus rassurés dans leurs jeux.

II. Application des exigences de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant

En application de l'article L.214-1-1 du code de l'Action Sociale et des Familles, la Charte d'Accueil du Jeune Enfant établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant. Les « dix grands principes pour grandir en toute confiance » qui la résument sont, quel que soit le mode d'accueil, mis à disposition des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux des enfants accueillis. L'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant – salariés à domicile, assistants maternels, personnels de crèche – les intègrent à leur pratique professionnelle.

1. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille ».

L'équipe professionnelle de Pic & Plume s'engage à prendre en compte la singularité de chaque enfant, quelle que soit sa situation familiale, le besoin de ses parents, ses besoins spécifiques, notamment s'il est porteur d'handicap ou atteint d'une maladie chronique.

Antériorité de la demande	
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente sans interruption depuis plus d'un an	3 points
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente sans interruption depuis plus de six mois et moins d'un an	2 points
L'enfant est inscrit sur la liste d'attente sans interruption depuis moins de six mois	1 point

Situation familiale	
Situation sociale particulière (parent mineur, parent protégé, grande précarité, famille monoparentale, parent malade, parent qui décède...)	7 points
Handicap du parent ou de l'enfant (sur justificatif)	7 points
Demande d'admission pour une grossesse multiple	3 points

Situation professionnelle (travail, réinsertion, étude)	
Famille monoparentale qui travaille, quelle que soit la quotité de temps de travail sur justificatif	7 points
Couple dont les 2 parents travaillent	5 points
Couple dont 1 parent travaille	3 points
Famille monoparentale qui ne travaille pas	2 points
Couple dont les 2 parents ne travaillent pas	1 point

De plus, comme expliqué précédemment I.B.1, nous réservons 2 places à l'année pour des familles demandeuses d'asile.

En lien avec les puéricultrices et les assistantes sociales de la PMI, nous accueillons chaque année des familles en situation de précarité sociale et/ou économique.

Nous nous formons sur l'accompagnement de ces familles et sur leurs besoins pour adapter nos pratiques professionnelles aux différentes cultures : formation interculturelle, formation au portage, création de lexiques anglais, albanais...

Les enfants qui ont des besoins spécifiques, notamment parce qu'ils sont en situation de handicap ou vivent avec une maladie chronique, participent autant que possible aux activités prévues avec tous les enfants, moyennant, le cas échéant, un aménagement ou un encadrement particulier.

Face à la diversité des accueils que nous proposons, nous garantissons la neutralité philosophique, politique et religieuse des professionnelles dans leurs activités avec les enfants et leurs contacts avec les familles. Cette

neutralité, constitutive de la posture professionnelle, garantit le respect de la liberté de conscience des enfants et de leurs parents, dans un esprit d'accueil fait d'écoute et de bienveillance, de dialogue et de respect mutuel, de coopération et de considération.

2. Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Nous mettons tout en œuvre pour soutenir l'enfant dans l'acquisition de ses capacités propres de réflexion et d'action. Chaque enfant se développe à son propre rythme. Les premières années de la vie se caractérisent par des écarts de maturation entre les différentes sphères du développement, qui ne procèdent pas de façon linéaire ni par paliers, mais par vagues ; une acquisition se perd pour faire place à une nouvelle, puis reviendra sous une autre forme à un autre moment.

Nous aidons l'enfant à prendre conscience de ce qu'il vit et fait et à développer sa personnalité grâce à un outil indispensable : l'observation.

a. L'observation

Pour M. MONTESSORI, l'observation est la clé de voute. En effet, à la crèche, notre travail d'observation consiste à avoir une attitude impliquée à l'égard de l'enfant, par notre regard, notre présence et nos réactions bienveillantes. Cet outil nous permet donc d'avoir la capacité de répondre au mieux aux besoins de l'enfant en créant autour de lui un environnement stimulant et favorable au développement de ses sens. Nous prenons également, quand cela est nécessaire, des temps spécifiquement dédiés à observer en utilisant des grilles que nous créons en fonction des problématiques rencontrées.

« Toute aide inutile est une entrave au développement de l'enfant ». Ainsi, nous consacrons du temps à observer les enfants évoluer et apprenons véritablement à les connaître. Nous leur garantissons un bon environnement en leur proposant un aménagement d'espaces réfléchis, riches et sécurisants. Grâce à l'observation, à tout moment, nous pouvons ainsi adapter et ajuster nos propositions pour répondre au plus près aux besoins de l'enfant.

b. La motricité libre

Nous accordons une très grande importance à l'aménagement de l'espace dans lequel évoluent les enfants que nous accueillons. Nous proposons différents espaces et jeux qui permettent de favoriser l'éveil sensoriel des enfants tels que des ateliers de motricité (tunnel, trampoline, parcours...), de manipulation (pâte à modeler, sable magique, table à savon...), des jeux de construction, d'eau, de sable... et des moments de connexion avec la nature grâce aux sorties dans notre jardin.

Nous avons également le projet de créer un espace « zen » dans la future crèche. Cet espace est un espace sensoriel, de sons et de lumières, qui offre à l'enfant et aux professionnelles, par petits groupes, un moment de détente, de calme et de plaisir partagé. C'est un outil médiateur centré autour de la construction d'une sécurité psychologique corporelle dans un cadre paisible, agréable et contenant qui offre une relation individualisée. Cet espace sera également accessible aux familles et leurs enfants.

c. L'éveil sensoriel

Pour prendre en compte le développement psychomoteur de chaque enfant, nous mettons en place le principe de « la libre motricité ». Le concept de motricité « libre » ou « spontanée » a été inventé par le Dr E. PIKLER. La pédiatre est convaincue que le jeune enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention de l'adulte. Elle découvre que non seulement le développement moteur s'acquiert naturellement et dans un ordre bien précis, mais aussi que cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective. Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Il est donc fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements : le laisser bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... En répétant les exercices, l'enfant se prépare ainsi tout seul aux différentes acquisitions. Il progresse à son rythme sans que l'adulte ait à devancer ses besoins. La motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

Dans l'espace des Pluminis, les professionnelles veillent tout d'abord à aménager l'espace en fonction du développement de chaque enfant. En début d'année, nous réservons le parc aux non-marchants, où nous installons des tapis au sol où les bébés peuvent se mouvoir librement, avec quelques jeux à disposition. Pour les plus grands, des barres ludiques sont vissées aux murs pour leur permettre de se hisser en position verticale sans l'aide de l'adulte. Un podium, avec plusieurs modules sur un tapis pour amortir les possibles chutes, est placé au milieu de la salle de jeux. Nous attachons une importance à l'habillement des enfants accueillis : pas de salopette, sweat à capuche, robe, chaussures/chaussons inadaptés... soit tout vêtement qui pourrait gêner le développement moteur de l'enfant. Enfin, les connaissances théoriques, apportées lors des formations, conférences ou réunions, nous amènent à laisser l'enfant acquérir par lui-même tous les stades du développement moteur sans le mettre en position assise ou l'aider à marcher par exemple.

d. Le jeu libre - les ateliers d'éveil

J.J. ROUSSEAU met en évidence la « non-directivité pédagogique », c'est-à-dire le jeu libre.

Le jeu est un vecteur essentiel pour le développement de l'autorégulation, du langage et des compétences cognitives et sociales. Dans chaque section, les professionnelles proposent aux enfants différents espaces de jeux. Nous sommes attentives à leur laisser à disposition des jeux répondants à plusieurs besoins : l'exploration, l'affordance, la sécurité physique et affective, l'autonomie, l'imitation, la socialisation, le repos.

En parallèle des jeux libres, nous proposons aux enfants des ateliers pédagogiques, initiés par J. PIAGET. Ce sont des activités « dirigées » que nous proposons aux enfants, sans jamais les forcer.

« Aide moi à faire seul » de M. MONTESSORI. Les professionnelles mettent en pratique cette pensée en proposant des activités adaptées aux compétences des enfants. Ils participent ou non. Nous pouvons proposer notre aide à leur demande. Nous veillons à ce que les ateliers correspondent à l'âge des enfants et à leurs « périodes sensibles ». Selon M. MONTESSORI, ce sont des sensibilités intérieures, des moments où les acquisitions se font sans effort et naturellement. Notre travail est de les repérer par l'observation et de favoriser leur développement naturel en proposant un environnement et un matériel adapté.

3. Construction entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, une relation en confiance en clarté

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

a. La référence

Lors des adaptations familiarisations à la rentrée, nous mettons en place un système de référence afin d'apporter à l'enfant une figure d'attachement qui lui permettra petit à petit de s'adapter au rythme du quotidien de la crèche.

Nous savons que l'attachement selon J. BOWLBY est un besoin fondamental, vital pour le jeune enfant. Le bébé va spontanément rechercher la proximité physique, la sécurité et le réconfort auprès d'un adulte quand il se sent en « détresse ». C'est pourquoi, chaque professionnelle a en référence un groupe de 3 à 5 enfants pour la journée chez les Pluminis et de 6 à 8 enfants chez les Picotis. Elle assure donc une continuité de soins à l'enfant (accueil, change, repas, endormissement, départ), continuité indispensable à son bien-être.

De plus, à la crèche, les professionnelles s'appuient sur les concepts de D.W. WINNICOTT qui approfondit ce lien d'attachement. Nous appliquons le « handling » et le « holding » lors des temps de changes, de repas, de repos ou de jeux. Chaque moment de la journée requiert de la part des professionnelles un accompagnement individuel et personnalisé des enfants. Nous accordons de l'importance également à « l'objet transitionnel », appelé communément « doudou ». Cet objet favorise le lien entre la maison et le lieu d'accueil, ce qui rassure et sécurise l'enfant lors de moments difficiles (séparations, petits bobos...). Dans notre structure, nous laissons le doudou à disposition des enfants dans des poches à doudous personnalisées et à leur hauteur afin qu'ils puissent le prendre quand ils en éprouvent le besoin.

b. Un travail de co-éducation

En commençant par la mise en place depuis 2025 de la « familiarisation », c'est-à-dire un accueil individualisé de chaque enfant qui prend en compte les besoins particuliers de chaque famille (comme expliqué dans le I.1)

Cette familiarisation permet d'établir un lien de confiance entre parents et professionnelles. Pour nous, la confiance est au cœur de notre travail, indispensable pour le bien-être de l'enfant. Avec les parents, nous mettons un point d'honneur à leur rendre compte fidèlement de la journée de leur enfant en étant le plus réaliste et transparent possible. Ce principe permet ainsi de maintenir un lien de confiance pour accompagner l'enfant et sa famille en toute sérénité. Nous nous donnons le temps d'établir une relation de proximité et de disponibilité afin de favoriser et prolonger au mieux ce lien de confiance.

« Les parents sont les premiers qui savent mais il faut qu'une personne autorisée soutienne leur intuition ». Cette phrase de F. DOLTO résume bien notre travail auprès des familles de Sevrier. Pour faciliter la transition éducative de la maison à la crèche, l'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur la notion de coéducation. C'est un processus interactif et collectif qui favorise le bien être affectif et la socialisation de l'enfant. C'est également une démarche d'éducation partagée entre les familles et les professionnelles. Celle-ci permet de rechercher la complémentarité et la cohérence des attitudes éducatives en incluant l'enfant au centre de ce système éducatif.

Selon J. BOWLBY, les parents sont des figures d'attachement primaire et les professionnelles, des figures d'attachement secondaire. Ainsi, notre mission est d'apporter, de guider, de soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur. Nous nous substituons en aucun cas à leur rôle mais nous proposons une continuité.

c. Soutien à la parentalité

Le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) nous a soutenu financièrement dans notre projet sur la familiarisation avec l'IPE. La crèche Pic et Plume est maintenant adhérente à ce réseau. Les professionnelles peuvent ainsi échanger des informations autour du soutien à la parentalité avec tous les partenaires adhérents du département.

d. Travail de non-jugement

Les professionnelles sont sensibilisées au fait qu'il est inévitable de porter des jugements, et que la posture professionnelle de non-jugement est l'objet d'un travail et d'une construction spécifiques, pour éviter que des jugements spontanés interfèrent dans la relation professionnelle avec la famille. En effet, des temps et espaces de réflexivité permettent de verbaliser les jugements et les préjugés sur les familles, de les travailler et de les interroger : réunions hebdomadaires, réunions d'équipe et Analyses des Pratiques Professionnelles. Ces outils permettent d'éviter que le jugement des professionnelles n'affecte négativement les relations avec les familles ou l'accueil des enfants.

Un travail spécifique est conduit sur les stéréotypes sociaux et culturels vis-à-vis des types de parents et de familles (familles monoparentales, homoparentales, familles riches ou pauvres, familles d'autres origines...) : prendre conscience de ses propres stéréotypes, les nommer, réfléchir à leur incidence sur la façon d'accompagner l'enfant/le parent etc.

Les professionnelles s'abstiennent de toute remarque négative ou dévalorisante sur les parents en présence des parents ou des enfants. Les professionnelles s'interdisent tout propos dévalorisant sur les parents en présence de l'enfant mais aussi d'autres enfants, que ce propos soit adressé à l'enfant ou entre les professionnelles.

4. Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l'avenir

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Accueillir un jeune enfant dans sa singularité exige de prendre en compte son vécu néonatal et familial. Nous mettons en place une organisation respectant les rythmes de l'enfant et son besoin d'attachement affectif, de stabilité des liens, des lieux et des temps.

S'adresser à l'enfant de manière personnalisée et encourageante participe au développement de son indépendance et de sa confiance en lui et envers autrui. L'enfant est acteur de son développement. Les jeunes enfants naissent avec une appétence et des capacités de relation et de communication. Spontanément les professionnelles de la petite enfance accompagnent de paroles le quotidien des enfants. La communication avec et entre les enfants est multiforme, mais le langage n'est pas qu'un instrument de communication. La musique, les chants, les jeux rythmés et surtout s'adresser à un enfant, et pas seulement au groupe, lui permettent d'entrer dans le langage parlé. Les enfants accueillis doivent pouvoir entrer en conversation ou dans un jeu de langage à plusieurs sans être dérangés. Organiser des moments en petits groupes, faire sentir à l'enfant qu'on s'intéresse à ce qu'il va exprimer, soutient son désir et son plaisir de parler.

a. Les rituels

Les rituels permettent de rythmer la journée du jeune enfant, qui n'a pas encore la notion du temps. Ce sont des actions régulières annonçant les différents moments de la journée à venir. Des habitudes à ne pas négliger, bénéfiques au propre développement de l'enfant et à son bien être au sein d'un groupe. Les rituels sont des actions répétées dans le temps et dans l'espace. Tous ceux que nous mettons en place pour l'enfant servent à jalonner son quotidien et à prévenir tout inattendu. Ainsi, les professionnelles s'appuient, par exemple, sur des chansons pour prévenir l'enfant et anticiper les moments de la journée : repas, sieste...

Il est important que chaque professionnelle s'identifie à ces rituels et les répète chaque jour afin d'assurer la sécurité affective et psychologique de l'enfant. Toutes actions nouvelles ou surprises risquent de mettre le tout-petit en « position d'insécurité », précise H. JUNIER. Les actions ritualisées vont lui permettre d'anticiper l'étape suivante pour limiter son stress, développer cette capacité à prévoir, essentiel pour lui donner l'impression de mieux « contrôler » son environnement.

b. Les limites

L'équipe accorde une attention particulière à ce que nomme A. DEROO le « cadre protecteur structurant » autrement dit, les limites. En effet, l'enfant a besoin d'évoluer dans un cadre qui le rassure. Il est donc important que l'adulte fixe des limites claires, qui ont du sens pour le jeune enfant. Celui-ci a besoin de temps pour assimiler ces limites. Il est indispensable de répéter à tout moment les règles quand elles sont dépassées. Celles-ci doivent être validées et intégrées par tous les membres de l'équipe afin que chaque professionnelle donne la même règle. Nous tenons également à ce qu'elles soient justes et énoncées à chaque enfant, quel que soit l'enfant. Cet apprentissage au quotidien exige beaucoup de patience, de bienveillance et de compréhension face à de jeunes enfants qui testent les limites au quotidien. Ainsi, notre travail autour de ce cadre protecteur structurant va permettre à l'enfant de bien grandir individuellement et collectivement.

5. L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

a. Nos ateliers d'éveil

Nous centrons les activités que nous proposons aux enfants vers un éveil culturel, vers la création et l'expérimentation artistique. En effet, l'équipe professionnelle s'appuie sur un thème annuel où elle invite les enfants à participer à différents ateliers culturels en chantant, dansant et jouant des instruments de musique de différents pays, en discutant autour des animaux des différents continents... Nous amenons ainsi l'enfant vers une diversité culturelle de façon ludique.

L'éveil culturel chez Pic et Plume s'applique chaque jour avec la pratique d'arts plastiques et d'activités manuelles : peinture, craies, encres, crayons, feutres, colles... sur divers supports à l'aide de différents ustensiles. Chaque professionnelle, selon ses facilités et compétences, offre à l'enfant volontaire, une ouverture artistique accessible et adaptée par le biais de bricolages, dessins libres et ce, tous les jours, chez les grands comme chez les tout-petits. Pour faciliter l'organisation, ces temps sont proposés le matin, après la sieste ou en fin d'après-midi.

L'éveil culturel s'articule également autour de la littérature enfantine. Nous offrons aux enfants une diversité de livres que nous leur laissons à disposition. Chaque enfant est libre, à tout moment de la journée, de se ressourcer dans l'espace « bibliothèque », assis sur le tapis, le canapé ou les coussins, allongé ou debout. Nous proposons en parallèle des moments de lecture en individuel ou en petits groupes. Nous choisissons alors d'autres livres : des livres à toucher, à ouvrir, à secouer ou bien des livres sonores. Nous utilisons également d'autres supports comme le Kamishibai ou proposons aux « mamies » de devenir « conteuses » l'espace d'un moment. Nous travaillons aussi en partenariat avec l'Ecole de Loisirs en proposant aux familles des abonnements qui permettra aux enfants d'élargir leur univers culturel.

Depuis l'ouverture de la nouvelle bibliothèque de Sevrier, nous amenons un petit groupe d'enfants à découvrir ce nouvel espace, une véritable « mine d'or » culturelle. Les enfants peuvent s'imprégner de nouveaux livres et nous pouvons également en emprunter pour les rapporter quelques temps à la crèche et les partager avec tous les enfants. La bibliothécaire vient également à la crèche nous faire « voyager » une fois par mois en nous racontant ses histoires.

b. L'interculturalité

L'accueil des familles de cultures différentes permet un partage et un échange riche pour les professionnelles ainsi que pour les enfants. Tout au long de l'année, nous proposons aux parents d'apporter des objets, instruments de musique ou chansons de leur pays de naissance ou d'origine afin de les inclure à la crèche. Les fêtes de Noël et de fin d'année permettent aux familles, aux professionnelles et aux enfants de se regrouper autour d'un buffet canadien où chaque parent est invité à partager un plat de son pays.

L'ouverture au monde passe également par la rencontre avec des langages, des gestes, des mots et des chansons d'autres cultures, qui élargissent l'horizon d'expériences sensorielles du jeune enfant et l'initie à la richesse de la diversité humaine.

6. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

L'espace extérieur occupe une place prépondérante chez Pic & Plume. Cette ouverture à la nature pour O. DECROLY aide les enfants à se sentir mieux, en équilibre, à faire preuve de créativité et à développer de nouvelles capacités physiques et cognitives. Nous utilisons des éléments de la nature et des espaces naturels comme outil pédagogique en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner, explorer et en les initiant à l'observation de l'environnement et au respect du vivant.

L'espace extérieur permet également à l'enfant de découvrir son environnement, par l'expérimentation et par ses sens. Par l'action, l'enfant va favoriser le développement de milliers de cellules cérébrales et par conséquent construire son intelligence. La nouvelle crèche sera pourvue d'un préau afin de pouvoir sortir par tous les temps ; de bacs naturels dans lesquels les professionnelles pourront mettre différents matériels (pommes de pin, feuilles, brindilles ...) pour répondre aux besoins sensoriels des enfants, d'un espace motricité avec un toboggan et un mur d'escalade pour favoriser leur développement moteur, d'un jardin pour cultiver un potager... De plus, il est prouvé, selon l'OMS, que les enfants renforcent leur système immunitaire et véhiculent moins de microbes lorsqu'ils passent leur temps à l'extérieur. L'accès à l'espace extérieur doit donc être maintenu quel que soit la météo.

L'avantage d'utiliser un espace extérieur permet également aux professionnelles de poser un cadre moins « réglementaire » pour les enfants qu'à l'intérieur, en leur laissant la possibilité de courir, de crier et de sauter en tout liberté.

Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est indispensable à leur épanouissement.

Accompagner leur exploration et leur observation, leurs sensations des phénomènes naturels, des rythmes et des saisons, les aident à construire leur conscience du temps, de l'espace et du vivant dans sa globalité.

7. La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité ».

L'équipe de Pic et Plume accueille l'enfant de façon égalitaire. Il n'y pas de paroles genrées. Nous n'attachons pas d'importance à l'habillement ou à la coiffure à l'arrivée des enfants ou lors des ateliers déguisement.

Par ailleurs, au quotidien, nous prenons en compte les émotions de chaque enfant de façon égalitaire. En effet, nous ne différencions pas la colère ou les pleurs d'un garçon et d'une fille. L'émotion est accueillie sans jugement par rapport à leur sexe et aux idées reçues correspondantes.

Dans chaque section, des espaces symboliques sont organisés en permanence avec des jeux non genrés et ouverts à tous les enfants, aux filles comme aux garçons : l'espace poupée par exemple ou l'espace des voitures, très souvent stéréotypés.

Les professionnelles organisent des ateliers pédagogiques et les proposent à tous les enfants sans distinction de genre afin de valoriser les compétences personnelles de chaque enfant.

En parallèle, nous avons un travail de sensibilisation auprès des familles. Lorsqu'un parent perçoit de façon négative leur garçon qui porte une robe de princesse ou leur fille qui bricole, nous lui expliquons qu'il n'existe pas de jeux spécifiques aux garçons ou aux filles, que l'enfant joue simplement et qu'il est dans l'imitation et la créativité.

Les professionnelles sont sensibilisées à cette lutte contre les stéréotypes sexistes en veillant à ne pas chanter de chansons genrées comme « dans la boîte à outils de papa il y a » en transformant par exemple ses paroles en « dans la boîte à outils des parents il y a ». Les professionnelles accordent également une attention particulière aux histoires racontées en veillant à ne pas entretenir le mythe du « valeureux prince qui sauve la princesse sans défense » et autres stéréotypes de ce genre afin de permettre à tous les enfants, filles et garçons, de s'identifier au personnage de son choix sans étiquette.

8. Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

La crèche est actuellement dans des locaux provisoires. Nous avons pu participer à son agencement et aménagement en fonction des besoins des enfants et des professionnelles. Nous avons un espace intérieur grand, confortable, lumineux, isolé du bruit et du froid. Chaque pièce est dotée d'un climatiseur convertible chaud/froid. Les professionnelles et les enfants s'y sentent bien.

Plusieurs protocoles élaborés par la RSAI ont pour objectifs de garantir la santé et la sécurité des enfants et des professionnelles : protocole d'hygiène renforcée, protocole d'urgence, exercices biannuels sur l'évacuation en cas d'incendie et sur la mise en sûreté en cas d'attentat ...

Actuellement la crèche, il y a 2 sections : les Plumini regroupant les bébés et moyens et les Picotis regroupant les moyens et les grands.

- Pour les bébés, nous apportons une attention particulière à leur sécurité affective et aux soins de maternage. Au sol, nous les laissons évoluer librement et les accompagnons dans leur éveil sensoriel.
- Pour les petits marcheurs, nous leur proposons un espace correspondant à leurs besoins de motricité et d'exploration. Cet environnement leur permette de se « défouler » et de décharger leur tension. Par ailleurs, nous utilisons la Communication Gestuelle Associée à la Parole pour les accompagner dans l'apprentissage de la communication verbale. Cette méthode facilite les échanges avec les professionnelles et entre enfants et évite la communication physique.
- Et pour les plus grands, des ateliers inspirés de la méthode Montessori correspondants à leur développement pratique et logique leurs sont proposés. Nous les accompagnons vers leur autonomie et leur socialisation de manière individualisée en fonction du rythme de chacun.

En parallèle, la création d'un espace inter-âge est ouvert régulièrement pendant la journée et permettra la « Libre Exploration Educative » de B. CYRULNIK. Cette libre circulation permet à l'enfant d'explorer son environnement en toute sécurité. Chaque professionnelle est référente d'un espace, appelé « environnement ludique ». Cet espace correspond aux 2 sections qui, pendant un temps donné, est ouvert à tous les enfants, quel que soit leur âge. Le couloir de l'entrée permet de circuler librement entre ces 2 lieux et se transforme en « univers moteur » avec des trotteurs, ballons, cerceaux ...

9. Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bien-traitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants ».

L'enfant est tributaire du climat émotionnel. S'occuper de jeunes enfants est passionnant, utile mais source de fatigue et de tension. Les professionnelles s'impliquent dans leur travail avec leur sensibilité et leur corps, ce qui peut les fragiliser et engendrer épuisements et souffrances professionnelles. La qualité humaine des relations de travail, le type d'organisation, l'aménagement des espaces réservés au personnel, l'ergonomie des équipements contribuent à la prévention des risques professionnels et au bien-être.

Nous organisons des temps d'échanges entre professionnelles de façon hebdomadaire pour que chacune puisse partager ses ressentis, ses éventuelles difficultés sur ses pratiques dans l'objectif d'apporter, ensemble, des réponses les plus adaptées.

De plus, nous bénéficions d'analyses des pratiques professionnelles tous les trimestres, encadrées par un intervenant extérieur qualifié, nous permettant d'avoir une vision extérieure, autre que la nôtre. Ces temps de regroupement amènent l'équipe à aller plus loin dans ses réflexions et dans ses pratiques professionnelles.

Les formations continues, les conférences, le partage de lectures d'articles permettent également aux professionnelles une remise en question et un questionnement permanent sur le développement de l'enfant en fonction des recherches actuelles (en neurosciences par exemple).

Les récentes recherches sur les Violences Educatives Ordinaires nous font prendre conscience de tout l'enjeu sociétal et nous motivent à lutter au quotidien à exclure toutes formes de violences, humiliations ou maltraitements dans nos pratiques professionnelles. Un travail autour d'un protocole de maltraitance abordant les notions de suspicion, signalement et accompagnement a permis, en janvier 2024, de sensibiliser toute l'équipe au repérage des négligences ou violences qu'elles soient familiales ou professionnelles.

Nous travaillons en collaboration avec la PMI, et les différentes instances municipales comme l'AdP (Assistant de Prévention) et les élus du CST (Comité Social Territorial) afin de mettre en place des actions de prévention des risques professionnels (physique et psychologique) et de préserver le bien-être des professionnelles au travail.

10. Des professionnelles qualifiées et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confiée par mon ou mes parents ».

Afin de permettre un travail de qualité auprès des enfants et de leurs familles mais également en équipe, il est indispensable que les professionnelles soient qualifiées. Nous veillons à ce que le personnel travaillant chez Pic et Plume soit diplômé et/ou formé. L'éducatrice de jeunes enfants joue également un rôle formateur auprès de l'équipe en observant les professionnelles travailler avec les enfants sur le terrain. Quelle que soit la formation initiale de chaque professionnelle, nous veillons à constamment rechercher les nouveautés en ce qui concerne la petite enfance et à les mettre en application.

Nous assurons, auprès des enfants accueillis, un accompagnement par des professionnelles suffisamment nombreuses, compétentes et motivées. Chaque nouvel agent est doublé sur son poste par l'éducatrice de jeunes enfants de terrain pendant au moins une semaine. Nous effectuons un bilan hebdomadaire avec ce nouvel agent pour suivre son intégration dans l'équipe et son comportement auprès des enfants et de leurs familles. Par ailleurs, un Entretien Annuel d'Evaluation est effectué pour les autres professionnelles déjà en poste avec la directrice. Ce rendez-vous permet de faire le point sur les postures et les motivations mais aussi de fixer de

nouveaux objectifs pour l'année suivante. La direction reste par ailleurs disponible pour recevoir les professionnelles tout au long de l'année en cas de besoin.

En plus du projet de formations par l'IPE Boris Cyrulnik à partir de 2025, les professionnelles ont accès aux formations proposées par le CNFPT. Ces formations leur permettent d'apprendre et de se mettre à jour sur les nouvelles pratiques professionnelles, les nouvelles théories ou pédagogies, au minimum 1 fois tous les 5 ans. Chacune peut demander une formation de son choix en fonction de ses difficultés ou ses envies. De plus, l'équipe éducative organise 3 fois dans l'année des journées « pédagogiques » où l'équipe, ensemble, peut bénéficier d'apports théoriques ou d'autres formations faites par des intervenants extérieurs sur un sujet commun (gestes de premiers secours, formation incendie ...).